

REPUBLIQUE FRANCAISE

NUMERO DE SIRET
200 040 244 00069

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COM.AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
405 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

POSTE COMPTABLE DE : BRESSUIRE

SERVICE PUBLIC LOCAL
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

M 49 (1)

Compte Administratif

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2)

Année 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Délibération n°DEL-CC-2017-130

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 20 JUIN 2017

Le vingt juin deux mille dix-sept à 17h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Paroisse sous la présidence de Pierre-Yves MAROLLEAU, 1^{er} Vice-Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Étaient présents (43 dont 2 suppléants) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Erik BERNARD, Jean-Marc BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRE, Jany ROUGER, Cécile VRIGNAUD, Marc BONNEAU, Michel BOUDEAU, Emile BREGEON, Gilles CHATAIGNER, Nicole COTILLON, Francette DIGUET, Josette DUFAURET, Bernard GIRAUD, Dany GRELLIER, Joël LOISEAU, Rémi MENARD, Gilles PETRAUD, Anne-Marie REVEAU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROSSEAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Patrick LAURIOUX, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Jérôme DESCHAMPS (suppléant), Pascal LAGOGUÉE (suppléant)

Pouvoirs (13) : Caroline BAUDOIN à Cécile VRIGNAUD, Colette VIOLLEAU à Jean SIMONNEAU, Martine BREMAUD à Philippe BREMOND, Yves GOBIN à Dany GRELLIER, Jean-Paul GODET à Rémi MENARD, Rachel MERLET à Sébastien GRELLIER, Sylviane MORANDEAU à Yves CHOUTEAU, Isabelle PANNETIER à Michel PANNETIER, Claude PAPIN à Joël BARRAUD, Nicolas FRADIN à Thierry MAROLLEAU, David JEAN à Johnny BROSSEAU, Philippe MOUILLER à Gilles PETRAUD, Dominique TRICOT à Louis-Marie BIROT

Excusés (21) : Caroline BAUDOIN, Robert GIRAULT, Colette VIOLLEAU, Martine BREMAUD, Jacques COPPET, Yves GOBIN, Jean-Paul GODET, Dominique LENNE, Rachel MERLET, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Claude PAPIN, Pierre BUREAU, Nicolas FRADIN, Marie JARRY, David JEAN, Philippe MOUILLER, Catherine PUAUT, Christian ROY, Dominique TRICOT, Véronique VILLEMONTÉIX

Absents (15) : Thierry BOISSEAU, Pascale FERCHAUD, Estelle GERBAUD, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Philippe MICHONNEAU, Karine PIED, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU, Franck BEILLOUIN, Jean-Yves BILHEU, Catherine CORNUAULT, Cécile MARQUOIS, Philippe ROBIN, Gérard VERGÈR

Date de convocation : 14-06-2017

Secrétaire de Séance : Claude POUSIN

FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Commentaire : il s'agit de valider le compte administratif du Budget Annexe Assainissement Non Collectif pour l'année 2016, ainsi que l'affectation des résultats.

Vu l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le compte administratif pour l'exercice 2016 a été arrêté au 31/12/2016.

Il est présenté selon la nomenclature M49.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques.

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2016 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

SPANC-CA2B	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015 (1) dans l'attente du dénouement de certaines scissions de coll	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016 (2)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016 (3)	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE (4)	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016 (5=1-2+3+4) en attente du dénouement de certaines scissions de coll
Investissement	3 516,32	0,00	1 645,51	0,00	5 161,83
Fonctionnement	365,55	0,00	7 351,30	0,00	7 716,85
Total	3 881,87	0,00	8 996,81	0,00	12 878,68

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de Fonctionnement 2016	+ 7 716,85
Solde d'investissement	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent de financement	+ 5 161,83
Solde des restes à réaliser d'investissement	
RAR dépenses	0,00
RAR recettes	0,00
Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	0,00
Besoin de financement en investissement (solde + solde des RAR)	0,00
AFFECTATION	
1) Affectation au R/1068 : Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	0,00
2) Report en Fonctionnement au R/002 : (du surplus non affecté au R/1068)	+ 7 716,85
Déficit de Fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	0,00

Monsieur le Président se retire au moment du vote de cette délibération.

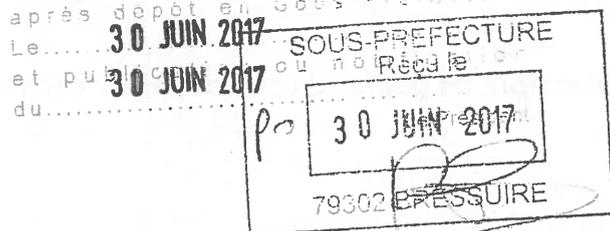
Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus ;
- d'arrêter les résultats définitifs 2016 tels que résumés ci-avant ;
- de déclarer les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi ;
- d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 comme indiqué ci-avant dans l'attente de la fin des opérations d'intégration des résultats des structures impactées par la création de l'Agglo2B.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



Pour extrait conforme,
Le 1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget Page 3

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser Page 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres Page 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres Page 6

B1 - Balance générale du budget - Dépenses Page 7

B2 - Balance générale du budget - Recettes Page 8

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses Pages 9-10

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes Pages 11-12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses Pages 13-14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes Pages 15-16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Sans objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Pages 17-18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Page 19

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Page 20

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Page 21

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Page 22

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans objet

A6 - Etat des charges transférées Sans objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Page 23

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans objet

D - Arrêté et signatures

Page 24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) : semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE	II
	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 119 793,04	G 127 144,34	G-A 7 351,30
	Section d'investissement	B 866,68	H 2 512,19	H-B 1 645,51

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 365,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 3 516,32 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 120 659,72	Q=G+H+I+J 133 538,40	=Q-P 12 878,68

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 119 793,04	=G+I+K 127 509,89	7 716,85
	Section d'investissement	=B+D+F 866,68	=H+J+L 6 028,51	5 161,83
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 120 659,72	=G+H+I+J+K+L 133 538,40	12 878,68

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES
A2
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	14 350,00	9 495,09	301,59	0,00	4 553,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 150,00	106 885,36	0,00	0,00	1 264,64
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	514,26	0,00	0,00	485,74
Total des dépenses de gestion courante		123 500,00	116 894,71	301,59	0,00	6 303,70
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	84,55	0,00	0,00	215,45
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		124 900,00	116 979,26	301,59	0,00	7 619,15
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	2 513,00	2 512,19			0,81
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 513,00	2 512,19			0,81

TOTAL	127 413,00	119 491,45	301,59	0,00	7 619,96
--------------	-------------------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

Pour information D002 déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				
---	-------------	--	--	--	--

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	264,00	0,00	0,00	-264,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	114 597,45	115 410,06	0,00	0,00	-812,61
Total des recettes de gestion courante		114 597,45	115 674,06	0,00	0,00	-1 076,61
77	Produits exceptionnels	12 450,00	7 320,28	4 150,00	0,00	979,72
Total des recettes réelles d'exploitation		127 047,45	122 994,34	4 150,00	0,00	-96,89
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL	127 047,45	122 994,34	4 150,00	0,00	-96,89	
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	(3) 365,55					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés,

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
21	Immobilisations corporelles	5 029,32	0,00	0,00	5 029,32
Total des dépenses d'équipement		5 029,32	0,00	0,00	5 029,32
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	866,68	0,00	133,32
Total des dépenses financières		1 000,00	866,68	0,00	133,32
Total des dépenses réelles d'investissement		6 029,32	866,68	0,00	5 162,64
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL		6 029,32	866,68	0,00	5 162,64
Pour information					
D001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(3) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (2)</i>	2 513,00	2 512,19		0,81
<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>		<i>2 513,00</i>	<i>2 512,19</i>		<i>0,81</i>
TOTAL		2 513,00	2 512,19	0,00	0,81
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(3) 3 516,32			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés,

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043,

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement,

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7),

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 796,68		9 796,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	106 885,36		106 885,36
65	Autres charges de gestion courante	514,26		514,26
67	Charges exceptionnelles	84,55	0,00	84,55
68	Dotation aux amort, aux dépréciations et aux provisions	0,00	2 512,19	2 512,19
Dépenses d'exploitation - Total		117 280,85	2 512,19	119 793,04

D002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	119 793,04
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	866,68	0,00	866,68
Dépenses d'investissement - Total		866,68	0,00	866,68

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	866,68
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures),
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A7);

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	264,00		264,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	115 410,06		115 410,06
77	Produits exceptionnels	11 470,28	0,00	11 470,28
	Recettes d'exploitation - Total	127 144,34	0,00	127 144,34

R002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	365,55
--	---------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	127 509,89
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		2 512,19	2 512,19
	Recettes d'investissement - Total	0,00	2 512,19	2 512,19

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE de N-1	3 516,32
--	-----------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 028,51
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,

(2) Voir liste des opérations d'ordre,

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires,

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7),

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	14 350,00	9 495,09	301,59	0,00	4 553,32
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6066	Carburants	2 000,00	1 458,42	0,00	0,00	541,58
61551	Mat. roulant	1 800,00	2 037,23	0,00	0,00	-237,23
6156	Maintenance	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6161	Multirisques	0,00	97,32	0,00	0,00	-97,32
6168	Autres	1 900,00	501,54	0,00	0,00	1 398,46
618	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6236	Catalogues & imprimés	0,00	0,00	276,00	0,00	-276,00
6238	Divers	0,00	0,00	25,59	0,00	-25,59
6251	Voyages & déplacements	0,00	31,15	0,00	0,00	-31,15
6256	Missions	1 500,00	244,00	0,00	0,00	1 256,00
6261	Frais d'affranchissement	650,00	0,00	0,00	0,00	650,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	352,17	0,00	0,00	147,83
6287	Remboursements de frais	5 000,00	4 773,26	0,00	0,00	226,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 150,00	106 885,36	0,00	0,00	1 264,64
6215	Pers. affec collect. rattach.	0,00	6 411,05	0,00	0,00	-6 411,05
6218	Autres personnels extérieurs	28 400,00	7 101,42	0,00	0,00	21 298,58
6332	Cotisant° versées au F.N.A.L.	0,00	278,00	0,00	0,00	-278,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	0,00	1 047,04	0,00	0,00	-1 047,04
6411	Salaires	54 320,00	54 411,51	0,00	0,00	-91,51
6413	Primes & gratifications	0,00	8 032,15	0,00	0,00	-8 032,15
6415	Supplément familial	0,00	878,70	0,00	0,00	-878,70
6451	Cotisant°à l'URSSAF	22 760,00	11 484,81	0,00	0,00	11 275,19
6453	Cotisant° caisses de retraites	0,00	13 378,97	0,00	0,00	-13 378,97
6454	Cotisant°aux ASSEDIC	0,00	528,00	0,00	0,00	-528,00
6458	Cotisant° aux autres org. soc.	0,00	2 798,09	0,00	0,00	-2 798,09
6474	Verse. aux autres oeuvres soc.	2 560,00	395,78	0,00	0,00	2 164,22
6475	Médecine du travail	110,00	139,84	0,00	0,00	-29,84
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	514,26	0,00	0,00	485,74
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	514,26	0,00	0,00	485,74
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		123 500,00	116 894,71	301,59	0,00	6 303,70
66	Charges financières (b) (5)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	84,55	0,00	0,00	215,45
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	300,00	84,55	0,00	0,00	215,45
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilées (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		124 900,00	116 979,26	301,59	0,00	7 619,15

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Op ordre de transfert entre sections (8) (9)	2 513,00	2 512,19			0,81
6811	Dota. Amortis. sur immos.	2 513,00	2 512,19			0,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 513,00	2 512,19			0,81

043	Op ordre à l'intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 513,00	2 512,19			0,81

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)	127 413,00	119 491,45	301,59	0,00	7 619,96
---	------------	------------	--------	------	----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie,
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012,
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M.41,
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M.43 et M.44,
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M49
 (8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040,
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires,
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	264,00	0,00	0,00	-264,00
6459	Remb. chges de SS & de prévoy.	0,00	264,00	0,00	0,00	-264,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	114 597,45	115 410,06	0,00	0,00	-812,61
7062	Redev.d'assainis. non collect.	54 597,45	62 220,00	0,00	0,00	-7 622,55
7068	Autres prestations de services	30 000,00	30 330,00	0,00	0,00	-330,00
7087	Remboursements de frais	30 000,00	22 860,06	0,00	0,00	7 139,94
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		114 597,45	115 674,06	0,00	0,00	-1 076,61
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	12 450,00	7 320,28	4 150,00	0,00	979,72
774	Subventions exceptionnelles	12 450,00	7 318,46	4 150,00	0,00	981,54
778	Autres Prod. exceptionnels	0,00	1,82	0,00	0,00	-1,82
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		127 047,45	122 994,34	4 150,00	0,00	-96,89

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D' EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Op d'ordre de transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Op ordre à l'intérieur de la sect d'exploit. (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	127 047,45	122 994,34	4 150,00	0,00	-96,89
--	------------	------------	----------	------	--------

Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	365,55
--	--------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie
- (2) L'article 699 n'existe pas en M49
- (3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040; RE 043 = DE 043
- (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 029,32	0,00	0,00	5 029,32
2155	Outillage industriel	5 029,32	0,00	0,00	5 029,32
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 029,32	0,00	0,00	5 029,32

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	866,68	0,00	133,32
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 000,00	866,68	0,00	133,32
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000,00	866,68	0,00	133,32

45...1	Opé pour compte de tiers n° (4)				
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES		6 029,32	866,68	0,00	5 162,64
-------------------------------	--	-----------------	---------------	-------------	-----------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	6 029,32	866,68	0,00	5 162,64
--	-----------------	---------------	-------------	-----------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. DI040 = RE042
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires,
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI041 = RI041

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00

45...2	Opé pour compte de tiers n° (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)</i>	2 513,00	2 512,19		0,81
2805	<i>Concess° & droits similaires</i>	444,00	444,00		0,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	57,00	56,67		0,33
28182	<i>Mat. de transport</i>	1 427,00	1 427,04		-0,04
28183	<i>Mat. de bureau & Mat. inform.</i>	585,00	584,48		0,52
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 513,00	2 512,19		0,81
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 513,00	2 512,19		0,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 513,00	2 512,19	0,00	0,81

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 516,32
--	-----------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12
- (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI 040 = RE 042*
- (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires,
- (6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 041 = RI 041.*

IV – ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)															
1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					13 000,00										
E046 variable	SOCIETE GENERALE	16/12/2004	16/12/2004	15/03/2005	13 000,00	V	(Euribor 03 M + 0,06)-Floor - 0,06 sur Euribor 03 M	2,24	2,29	EUR	T	C	O		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général					13 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement : P pour amortissement annuel constant, F pour amortissement annuel progressif, C pour amortissement constant, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 600,01					866,68	0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				2 600,01					866,68	0,00		0,00
E046 variable	N		A-1	2 600,01	2,96	V	(Euribor 03 M + 0,06) Floor -0,06 sur Euribor 03 M	0,00	866,68	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		2 600,01					866,68	0,00		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 600 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du 08/07/2014
Biens de faible valeur			DEL-CC-07-2014-9
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : inférieur à 150 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Logiciel	2	
Linéaire	Outillage	5	
Linéaire	Matériel de transport	5	
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	3	
Linéaire	Mobilier	10	
Linéaire	Autres immobilisations	5	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 000,00	866,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 000,00	866,68
16441	Opérat°afférentes à l'emprunt	1 000,00	866,68
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	866,68	0,00	0,00	866,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 513,00	2 512,19
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 513,00	2 512,19
2805	Concess° & droits similaires	444,00	444,00
28155	Outillage industriel	57,00	56,67
28182	Mat. de transport	1 427,00	1 427,04
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	585,00	584,48
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	2 512,19	0,00	3 516,32	0,00	6 028,51

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	866,68
Ressources propres disponibles IV	6 028,51
Solde V = IV - II(3)	5 161,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/16 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/16	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH	377		3-2	
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à

50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou

à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'étus

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 79
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 55
VOTES :
 Pour : 55
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/06/2017

Présenté par Le Président (1),
 A Bressuire, le 20 juin 2017



Le Président
Jean-Michel BERNIER

Le Président (1),
 Délibéré par le Conseil Communautaire (2), réuni en session ordinaire
 A Bressuire, le 20 juin 2017

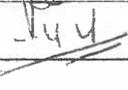
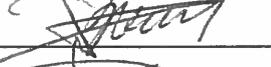
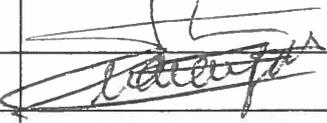
Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

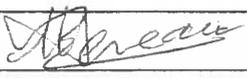
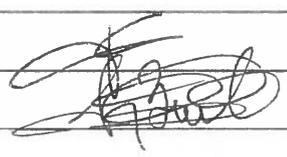
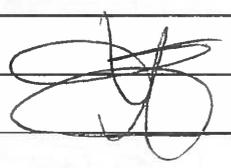
A Bressuire, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 20/06/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M.	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOIN	Caroline		x	x	VRIGNAUD Cécile
Titulaire	M.	BEILLOUIN	Franck				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	P. Bremond
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre		x		
Suppléant	M.	LAGOGUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 20 06 2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	COPPET	Jacques		x		
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
			Pascale				
Titulaire	M.	FRADIN	Nicolas		x	x	HARQUEAU Thierry
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
		METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert		x		
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves		x	x	GRELLIER Dany
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul		x	x	MENARD Rémy
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
			ie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 20/06/2017			
				signature (presence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	BROSSEAU Johnny
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LAURIOUX	Patrick				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x		
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul		x		
Suppléant	M.	GEBIN DESCHAMPS	Laurent Jerome				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MARQUOIS	Cécile				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachel		x	x	GRELLIER Sébastien
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane		x	x	CHOUTETIN JM
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER	Patrice				
Titulaire	M.	MOUILLER	Philippe		x	x	PETRAUD Gilles
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PANNETIER Michel
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude		x	x	BARRAUD Joël
Titulaire	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 20/06/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe				
Titulaire	M.	ROUGER	Jany				
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian		X		
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique		X	X	BIROT Louis-Alexandre
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique		X		
Titulaire	Mme	VIOLLEAU	Colette		X	X	BREMOND Philippe SIMONNEAU
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile				

TRÉSOR PUBLIC

TRES. BRESSUIRE

N° CODIQUE 079007

Date d'édition : 02/03/2017

IDENTIFIANT BUDGET 40500

N° de SIRET 20004024400069

SPANC-CA2B

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2016**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Benoit SAMSON

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2016 AU 02/03/2017

40500 - SPANC-CA2B

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 029,32	127 413,00	133 442,32
Titres de recettes émis (b)	2 512,19	145 984,34	148 496,53
Réductions de titres (c)	0,00	18 840,00	18 840,00
Recettes nettes (d = b - c)	2 512,19	127 144,34	129 656,53
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 029,32	127 413,00	133 442,32
Mandats émis (f)	866,68	131 267,25	132 133,93
Annulations de mandats (g)	0,00	11 474,21	11 474,21
Dépenses nettes (h = f - g)	866,68	119 793,04	120 659,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 645,51	7 351,30	8 996,81
(h - d) Déficit			

40500 - SPANC-CA2B

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC-CA2B					
Investissement	17 223,99	0,00	1 645,51	0,00	18 869,50
Fonctionnement	11 502,97	0,00	7 351,30	0,00	18 854,27
Sous-Total	28 726,96	0,00	8 996,81	0,00	37 723,77
TOTAL III	28 726,96	0,00	8 996,81	0,00	37 723,77
TOTAL I + II + III	28 726,96	0,00	8 996,81	0,00	37 723,77

les intégrations d'actifs et de passifs des collectivités dissoutes sources n'ont pas encore toutes été enregistrées sur les collectivités cibles BP et BA. Les PV de mise à disposition sont en cours de finalisation chez l'ordonnateur.

PAGE DES SIGNATURES

Exercice 2016

GED

A Niort, le

07 MARS 2017

**L'Administrateur Général des
Finances Publiques**

Par délégation, , le

Le chef du service

"Collectivités et Etablissements
Publics Locaux"

Nathalie POUSSOU

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SPANC-CA2B pendant l'année 2016 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

Le 06/03/17 A, le

CFP de BRESSUIRE

124, Boulevard de Poitiers

79300 BRESSUIRE

Tél. : 05.49.65.02.20

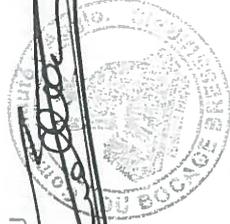
Vu par **le Président Jean-Michel BERNIER** qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **20.06.2017**..... par l'organe délibérant.

A Bressuire

, le **21/06/17**

SOUS-PREFECTURE
Reçu le
04 JUL. 2017
79302 BRESSUIRE

Le 1er Vice-Président
Piero-Yves MAROLLEAU



[Handwritten signature]